

## Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

### Délégation régionale Aquitaine

site : <http://www.ademe.fr/aquitaine> - e-mail : [ademe.aquitaine@ademe.fr](mailto:ademe.aquitaine@ademe.fr)  
6, Quai Paludate - 33000 Bordeaux tél. 05 56 33 80 00  
fax 05 56 33 80 01

## Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

### Siège social

site : <http://www.ademe.fr>  
27, rue Louis Vicat 75737 - PARIS Cedex 15 tél. 01 47 65 20 00  
fax 01 46 45 52 36

## Agence de l'eau Adour-Garonne

### Siège social

site : <http://www.eau-adour-garonne.fr> - e-mail : [contact@eau-adour-garonne.fr](mailto:contact@eau-adour-garonne.fr)  
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex tél. 05 61 36 37 38

### Délégation de Bordeaux (Départements : 16 - 17 - 33 - 47 - 79 - 86)

e-mail : [deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr](mailto:deleg-bordeaux@eau-adour-garonne.fr)  
Quartier du Lac - Rue du Professeur André Lavignolle  
33049 BORDEAUX Cedex tél. 05 56 11 19 99  
fax 05 56 11 19 98

### Délégation de Brive (Départements : 15 - 19 - 24 - 63 - 87)

e-mail : [deleg-brive@eau-adour-garonne.fr](mailto:deleg-brive@eau-adour-garonne.fr)  
3, boulevard Edouard Lachaud - 19100 BRIVE tél. 05 55 17 75 55  
fax 05 55 17 75 74

### Délégation de Pau (Départements : 40 - 64 - 65)

e-mail : [deleg-pau@eau-adour-garonne.fr](mailto:deleg-pau@eau-adour-garonne.fr)  
7, passage de l'Europe - 64000 PAU tél. 05 59 80 77 90  
fax 05 59 80 77 99

## Association HQE

site : <http://www.assohqe.org>

83, Bd Mac Donald - Terrasse du Parc  
10, Villa Pasteur - 75019 PARIS tél. 01 42 05 45 24

## CAUE d'Aquitaine (Union Régionale)

e-mail : [urcaue.aquitaine@wanadoo.fr](mailto:urcaue.aquitaine@wanadoo.fr)

140, avenue de la Marne - 33700 MERIGNAC tél. 05 56 12 27 68

## Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

12, rue Jules Bourdais - 75017 PARIS tél. 01 47 64 64 64  
fax 01 47 64 64 63

## Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

site : <http://www.cstb.fr>

4, avenue Poincaré - 75782 PARIS Cedex 16 tél. 01 40 50 28 28  
fax 01 45 25 61 51

## Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes

### Service environnement

(Conseils méthodologiques et retour d'expérience sur une démarche collective)  
12, rue de la République - 30032 NIMES Cedex 1 tél. 04 66 76 33 01  
fax 04 66 36 61 03

## Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine

185 cours Médoc - 33300 BORDEAUX tél. 05 56 11 94 94  
fax 05 56 11 94 95

## Conseil Régional d'Aquitaine

### Service tourisme / Service technologies de l'environnement

site : <http://www.cr-aquitaine.fr>  
Hôtel de Région - 14, rue François Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex  
tél. 05 57 57 80 00  
fax 05 56 24 72 80

## Conseil Economique et Social Régional d'Aquitaine

site : <http://www.cesr-aquitaine.fr> - e-mail : [com@cesr-aquitaine.fr](mailto:com@cesr-aquitaine.fr)

Hôtel de Région - 14, rue François Sourdis  
33077 BORDEAUX Cedex tél. 05 57 57 80 80  
fax 05 56 99 21 67

## Délégation Régionale au Tourisme

24, Allées Tourny - 33000 BORDEAUX tél. 05 56 00 62 62  
fax 05 56 00 62 60

## Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Industrie Aquitaine (DRIRE)

42, rue du Général Larminat tél. 05 56 00 04 00  
33000 Bordeaux fax 05 56 00 04 98

## Fédération Nationale des Syndicats d'Assainissement (FNSA)

site : <http://www.fnsa-vanid.org>  
91, avenue de la République tél. 01 48 06 80 81  
75540 PARIS Cedex 11 fax 01 48 06 43 42

## Fédération Régionale de l'Industrie Hôtelière d'Aquitaine

8, rue Castelnau d'Auros - 33000 BORDEAUX tél. 05 56 48 82 15  
fax 05 56 44 83 94

## Groupe de l'Ingénierie Acoustique (GIAC)

### Chambre des Ingénieurs Conseils de France

site : <http://www.cicf.fr> - e-mail : [cicf@cicf.fr](mailto:cicf@cicf.fr)  
Maison de l'Ingénierie et du Conseil  
3, rue Léon Bonnat - 75016 PARIS tél. 01 44 30 49 30  
fax 01 40 50 92 80

## IHEI ( International Hotel Environnement Initiative)

### Magazine Green Hotelier

Diverses publications sur l'environnement dans l'hôtellerie et le tourisme  
site : <http://www.ihei.org> - e-mail : [info@ihei.org](mailto:info@ihei.org)  
15-16 Cornwall Terrace - Regent's Park - LONDON  
NW1 4QP - GRANDE BRETAGNE. tél. +44 (0) 20 74 67 36 20

## IH&RA

### International Hotel & Restaurant Association

### Green Hotelier & Restaurateur Environmental Award

Publications sur l'environnement dans l'hôtellerie et le tourisme  
251, rue du Faubourg St-Martin tél. 01 44 89 94 00  
75010 PARIS fax 01 40 36 73 30

## Industriels Français de l'Assainissement Autonome (IFAA)

10, rue Washington - 75008 PARIS tél. 01 45 63 70 40  
fax 01 42 25 96 41

## Institut des Conseillers Environnement pour le Bâtiment

HSE Management  
9, rue Marcel Semba - 44100 NANTES tél. 02 40 47 12 06  
fax 02 40 47 06 49

## Institut National de Recherche sur la Sécurité (INRS)

### Département Ingénierie des Equipements de Travail

*Bruit sur les lieux de travail*

Av. de Bourgogne tél. 03 83 50 20 47  
54 501 VANOEUVRE LES NANCY Cedex fax 03 83 50 20 93

## Programme des Nations Unies pour l'Environnement

### PNUE / UNEP-IE OzonAction Programme

site : <http://www.unepie.org/ozonaction.html>  
e-mail : [ozonaction@unep.fr](mailto:ozonaction@unep.fr)

39-43 Quai André Citroën tél. 01 44 37 14 50  
75739 PARIS cedex 15 fax 01 44 37 14 74

## QUALICLIMAFROID

Association de Qualification et de Classification Techniques des entreprises d'installation de matériel frigorifique, de ventilation, de traitement de l'air, de climatisation et de conditionnement de l'air.

site : <http://www.qualiclimafroid.com> tél. 01 58 05 11 00  
BP 65 - 94802 VILLEJUIF cedex fax 01 46 45 60 64

## QUALICUISINE

Association de Qualification et de Classification Techniques des entreprises d'installation de matériel pour cuisines professionnelles et d'équipements pour collectivités.

site : <http://www.snefccca.com> tél. 01 58 05 11 00  
6, rue de Montenotte - 75017 PARIS fax 01 58 05 11 02

## SNEFCCA

Chambre Syndicale Nationale des Entreprises du Froid, d'équipement de Cuisine Professionnelles et du Conditionnement de l'Air

site : <http://www.snefccca.com> tél. 01 58 05 11 00  
6, rue de Montenotte - 75017 PARIS fax 01 58 05 11 02

## UMIH Dordogne (démarche collective)

(Démarche collective) tél. 05 53 53 44 02  
20, Cours Montaigne - 24000 PERIGUEUX fax 05 53 54 99 23

## RESSOURCES INTERNET

En complément des sites Internet des organismes mentionnés ci-dessus :

**Le réseau ECOTRANS et sa base de données sur des expériences concrètes en Europe**  
<http://www.eco-tip.org>

**Le site du World Travel and Tourism Council (WTTC) et de son label environnemental international Green Globe**  
[http://www.wttc.org/environmental\\_issues](http://www.wttc.org/environmental_issues)

ou  
<http://www.greenglobe.org>

**EcoNETT, le recueil d'expérience du WTTC**  
<http://www.greenglobe.org/econett.htm>

**L'association Green Hotels**  
<http://www.greenhotels.com>

## BUREAUX D'ETUDES SPECIALISES

### DEBAT

[bati@aol.com](mailto:bati@aol.com)

Environnement : gestion de l'énergie, (dont énergie renouvelables), eau et assainissement, gestion des déchets.

Enveaux - 24220 ALLAS LES MINES  
tél. 05 53 59 33 34 fax 05 53 28 27 05

### FRANCOIS-TOURISME-CONSULTANTS

[Ph.Francois@wanadoo.fr](mailto:Ph.Francois@wanadoo.fr)

Spécialisée en environnement pour les entreprises de l'hôtellerie - restauration et du tourisme.

10, rue Jean Moulin  
24750 TRELISSAC - PERIGUEUX  
tél. 05 53 54 49 00 fax 05 53 04 17 71

### TECSOL

[Info@tecsol.fr](mailto:Info@tecsol.fr), <http://www.tecsol.fr>

Energies renouvelables, étude d'installations solaires : production d'eau chaude solaire, chauffage des piscines, chauffage des locaux.

105 rue Alfred Kastler  
BP 434 - 66004 PERPIGNAN  
tél. 04 68 68 16 40 fax 04 68 68 16 41  
N° Vert : 0 805 000 021

### TRIVALOR SOL

Etudes techniques et ingénierie en gestion des déchets, énergies renouvelables et management environnemental.

Le Toronto  
9, rue Paulin Tabalot - 31100 TOULOUSE  
tél. 05 61 43 66 70 fax 05 61 43 66 71

### VALOREM

[valorem@enfrance.com](mailto:valorem@enfrance.com)

Ingénierie dans le domaine de l'énergie - spécialisée dans les énergies renouvelables.

180 avenue du Maréchal Leclerc  
33130 BEGLES  
tél. 05 56 49 42 65 fax 05 56 49 24 56

### Acanthe Paysage

[acanthep@wanadoo.fr](mailto:acanthep@wanadoo.fr)

Aménagement paysager à vocation touristique et espaces extérieurs des hôtels - restaurants.

11 bis, Chemin de la Calanède  
33 480 Castelnau de Médoc  
tél. / fax 05 56 58 32 68

## Ecoproduits

Catégories de produit pour lesquelles des critères de labellisation existent et des produits sont effectivement labellisés :

### ECOLABEL EUROPEEN

**Papier absorbant** (constitué à 100% de fibres recyclées) : Fabricant français. Seuls les produits destinés à la grande distribution bénéficient de l'écocertification européenne. Ceux de la gamme "professionnels et les collectivités" ne seront labellisés seulement sur demande des clients.

**Peinture et vernis de décoration intérieure** : Fabricant belge, un seul produit certifié.

**Produits textiles** : Produits certifiés intéressants : draps et serviettes éponges.

**Matelas** : Un seul fabricant en Espagne pour un seul produit certifié.

**Papier à copier** : Un seul fabricant.

**Amendement pour sol** : Plusieurs fabricants

**Mini bars - matériels frigorifiques**

Fabriqués au Danemark.

### MARQUE "NF Environnement"

**Peintures, vernis et produits connexes** : Nombreuses marques et produits certifiés.

**Balles de lavage** : Un seul fabricant

**Filtres à Café** : La marque NF ne porte que sur des filtres pour machines domestiques.

**Composteur de jardins** : Nombreux fabricants

**Mobilier de bureau** : Deux fabricants.

Catégories de produits pour lesquels des critères existent mais sans qu'aucun produit n'ait encore décroché le label :

### ECOLABEL EUROPEEN

Détergents pour textiles, détergents pour lave-vaisselle, ampoules et tubes électriques.

### MARQUE "NF Environnement"

Aspirateurs traîneaux, enveloppes et pochettes postales, colle pour revêtement de sol (en cas de rénovation - extension).

La liste des fabricants est disponible gratuitement auprès de l'Agence Française de Normalisation :

### AFNOR CERTIFICATION

11, avenue Francis de Pressensé  
93 571 St Denis de la Plaine Cedex  
Tél. : 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00



# déchets

«Le tri des déchets a été assez facile à mettre en place. La plupart de nos employés ont trouvé cela naturel puisqu'ils en ont déjà l'habitude à leur domicile. Je me suis adressé à la communauté d'agglomération qui m'a confirmé que notre établissement pouvait participer à la collecte sélective. Nous trions tous les papiers du back office. En cuisine, les cartons sont mis de côté, dès la livraison. En ce qui concerne nos cartouches d'imprimantes et les toners du photocopieur, une entreprise nous fournit des colis prépayés pour leur retour».

M. DUSSUCHALE - Directeur de l'hôtel IBIS à Périgueux.



# Inventaire des déchets produits

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

Type de déchets :  Déchets Industriels Banals (DIB)  Déchets spéciaux



## Comment remplir la fiche Inventaire des déchets produits ?

**Date :** Indiquez le mois et l'année.

**Type de déchets :** Remplissez une fiche par type de déchets. Commencez par les DIB car ils représentent la part la plus importante parmi les déchets que produit votre entreprise. Recherchez ensuite les déchets spéciaux dont la quantité est très nettement inférieure. Vous pouvez également leur consacrer un registre spécial pour les suivre attentivement à l'avenir.

**Catégorie :** Identifiez les objets jetés. Indiquez s'il s'agit d'emballages, la nature des matériaux et à quel produit ils correspondent. Appuyez-vous sur les catégories présentées dans le chapitre « connaître » en page 15. Plus vous décrirez précisément ce qui est jeté, plus vous pourrez ensuite expliquer clairement sur quels déchets pourra porter le tri, quels emballages superflus pourraient être éliminés, etc.

**Réceptacle :** Indiquez dans quel type de réceptacle les déchets sont jetés sur leur lieu de production: poubelles plastiques, sacs... Évaluez le volume de ces poubelles (et leur poids moyen lorsqu'elles sont pleines si vous en avez le temps).

**Quantité :** Indiquez pour chaque réceptacle la quantité de déchets générés. Sur une période donnée, une semaine par exemple, comptez le nombre de fois où ces poubelles sont vidées et multipliez-le par le volume ou le poids moyen de ces poubelles lorsqu'elles sont pleines. Vous obtiendrez un volume (litres ou mètres cubes) ou un poids par unité de temps (litres / jour, semaine, mois, année). Essayez au minimum d'avoir une quantité globale pour l'ensemble de l'établissement et une quantité par service. Pour l'instant la plupart des déchets sont mélangés dans les bacs et vous ne pouvez certainement pas déterminer la proportion des différents matériaux. Mais quand les déchets sont facilement séparables, comme lors du déconditionnement des achats, tentez d'estimer la quantité des différents matériaux. Profitez de cette phase d'observation pour faire le point sur le circuit des déchets dans votre établissement. D'ailleurs, tout au long de ces investigations, consultez vos collaborateurs : ils savent ce qu'ils jettent dans les différentes poubelles et si des problèmes pratiques se posent concernant la gestion des déchets. Le témoignage du personnel est très important car non seulement les employés connaissent bien les réalités de l'établissement, mais aussi parce que ces discussions participent à leur sensibilisation.

**Résultat :** Cet examen vous donne maintenant une idée plus précise des quantités de déchets générés par votre établissement.

| Origine        |         | Catégorie                  | Réceptacle<br>(type et volume) | Quantités<br>(en m <sup>3</sup> ou kg) |
|----------------|---------|----------------------------|--------------------------------|--|
| restauration   | cuisine | Réception des marchandises |                                |  |
|                |         | Préparation froide         |                                |  |
|                |         | Préparation chaude         |                                |  |
|                |         | Plonge                     |                                |  |
| hébergement    |         | Bar                        |                                |  |
|                |         | Salle                      |                                |  |
|                |         | Réception                  |                                |  |
| administration |         | Etages                     |                                |  |
|                |         | Blanchisserie              |                                |  |
|                |         | Services techniques        |                                |  |
|                |         | Autres                     |                                |  |

# eau

«Nous avons économisé 154 m<sup>3</sup>, soit environ 400 euros dès la première année en installant des douches à faible débit, des chasses d'eau à volume réduit et en plaçant des bouteilles pleines d'eau dans les réservoirs des autres toilettes».

M. HASTON Hôtelier indépendant (70 ch.) en Grande-Bretagne.  
Lauréat du prix Green Hotelier de l'IH&RA en 1995.



# Bilan des consommations d'eau

Auteur :

Etablissement :

Date :

| Année | Approvisionnement | Consommation totale (en m <sup>3</sup> ) | Coût total |
|-------|-------------------|--|------------|
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |
|       |                   |  |            |



## Comment remplir le tableau des consommations d'eau ?

**Année :** Selon les documents disponibles dans l'entreprise essayez de remonter au moins cinq années en arrière, voire plus si vous disposez des informations nécessaires.

**Approvisionnement :** D'où provient l'eau que vous utilisez dans votre établissement ? Dans le cas où vous utiliseriez plusieurs sources différentes, étalez les informations d'une année sur plusieurs lignes (une ligne par type d'approvisionnement)

**Consommation :** Indiquez le volume d'eau consommé sur l'année étudiée. Veillez à prendre en compte toutes les factures concernées car les relevés peuvent être semestriels, trimestriels...

**Coût total :** Indiquez le montant total de votre facture d'eau pour l'année considérée.

### REMARQUE :

Si vous n'avez pas de compteur vous permettant de connaître séparément le volume d'eau annuel consommé au niveau de l'hébergement et de la restauration, il est inutile de diviser votre consommation totale par le nombre de nuitées ou le nombre de repas servi.

Ces chiffres ne refléteraient pas la valeur réelle de la consommation par nuitée ou par repas servi. Ils ne pourraient donc en aucun cas servir à comparer ces consommations d'une année sur l'autre. Seul un sous-comptage vous permettra de connaître la part de l'eau dans le coût d'une nuitée ou la part de l'eau dans le coût d'un repas.

# Tableau de bord des consommations d'eau

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

| Période                                  | Consommation (en m³)  | % du total               | Coût  | Commentaires ou actions en cours |
|--|---|--------------------------|---|----------------------------------|
| <i>exemple (fictif)</i>                  |   |                          |   |                                  |
| <b>Mois ou semaine</b><br><b>- Poste</b> | <b>Consommation totale</b><br><b>Consommation par poste</b> | <b>100</b><br><b>X %</b> | <b>Coût mensuel global</b><br><b>Coût mensuel par poste</b> |                                  |
| janvier 2001<br>- chambres<br>- cuisines | 350 m³<br>129,5 m³<br>73,5 m³                               | 100 %<br>37 %<br>21 %    | 1000 €<br>370 €<br>210 €                                    |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
|  |   |                          |   |                                  |
| <b>Total</b>                             |   |                          |   |                                  |



# énergie



L'Hôtel Nikko a réduit de 6% sa consommation d'électricité et de 9% celle de fuel grâce aux actions suivantes :

- ◆ Eau chaude sanitaire à 55°C au lieu de 60°C.
- ◆ Chaudières éteintes entre 1 h 00 et 5 h 00
- ◆ Températures maintenues à 20°C en été, 21-22°C en hiver.

# Bilan des consommations d'énergie

FICHE N°  
6

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

| Source d'énergie                | Principaux usages | Consommation annuelle    |        | Coût |
|---------------------------------|-------------------|--------------------------|--------|------|
|                                 |                   | Dans l'unité facturation | en KWh |      |
| Electricité                     |                   |                          |        |      |
| Gaz de ville                    |                   |                          |        |      |
| Butane - Propane                |                   |                          |        |      |
| Fioul domestique                |                   |                          |        |      |
| Autres                          |                   |                          |        |      |
| Consommation énergétique totale |                   |                          |        |      |
| Dépense énergétique totale      |                   |                          |        |      |

# Evolution des consommations d'énergie

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

Consommation énergétique totale

Consommation de .....\*

| Année | Fréquentation | Consommation annuelle    |        | Coût |
|-------|---------------|--------------------------|--------|------|
|       |               | Dans l'unité facturation | en kWh |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |
|       |               |                          |        |      |



## Comment remplir la fiche évolution des consommations d'énergie ?

- Ce tableau vous offre deux possibilités :
- Observer l'évolution de la consommation énergétique totale de votre établissement que vous avez calculée grâce à la fiche n°6 "Bilan des consommations d'énergie".
  - Observer l'évolution de la consommation d'une énergie en particulier. Dans ce cas, indiquez l'énergie étudiée dans la case marque d'un astérisque (\*).

**Année :**  
Essayez de remonter plusieurs années en arrière. Mettez ce tableau à jour chaque année afin d'observer l'impact des actions que vous aurez entreprises.

**Fréquentation :**  
Indiquez le nombre de nuitées vendues, ou de préférence, le nombre total de clients.

**Consommation annuelle :**  
- Si vous avez choisi d'observer l'évolution de la consommation énergétique totale, remplissez seulement la colonne "kWh".  
- Si vous avez choisi d'observer l'évolution de la consommation d'une énergie en particulier, remplissez seulement la colonne "dans l'unité de facturation".

# Suivi des consommations d'énergie

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

Service <sup>(1)</sup>:

Source d'énergie:

| Date <sup>(2)</sup>     | Relevé compteur | Consommation <sup>(3)</sup> | % du total <sup>(4)</sup> | Coût | Commentaire ou action en cours |
|-------------------------|-----------------|-----------------------------|---------------------------|------|--------------------------------|
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
|                         |                 |                             |                           |      |                                |
| Total du ..... au ..... |                 |                             |                           |      |                                |

- (1) : Remplissez une fiche par service. Pour chaque service, remplissez une fiche par source d'énergie utilisée.
- (2) : Effectuez un relevé mensuel ou hebdomadaire de préférence.
- (3) : Utilisez les unités des compteurs. Calculez la consommation par différence avec le relevé précédent.
- (4) : Pour l'énergie mesurée, indiquez la part que représente la consommation de ce service dans la consommation totale de l'établissement.

# Inventaire des achats

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

| Article  | Quantité | Aspect environnemental                                    | Fournisseur ou prestataire | Coûts |
|--|----------|---|----------------------------|-------|
| <i>Lessive<br/>Savonnettes(accueil chambres)</i> |          | <i>Contient des phosphates<br/>Emballages individuels</i> |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |
|  |          |   |                            |       |

Parmi les nombreux produits que vous achetez, certains ne pourront pas forcément être remplacés par un modèle plus intéressant d'un point de vue environnemental.

Par conséquent, dressez l'inventaire des produits sur lesquels il est important d'agir en premier, en vous concentrant sur :

- ceux que vous consommez le plus (ex. : produits d'entretiens, articles jetables...),
- les plus visibles pour votre clientèle (les brochures, les produits d'accueil...),
- les produits pouvant présenter un danger pour l'homme ou l'environnement.

Profitez-en pour rechercher les produits que vous utilisez rarement.

Incluez également dans cette liste les activités que vous confiez à un prestataire de service, comme la blanchisserie par exemple.

# politique d'achats

J'achète local.  
Je mise sur la qualité.  
J'achète en gros ou en vrac.  
J'achète des produits recyclés.  
J'utilise des technologies sobres.  
Je réduis les emballages.  
J'évite les produits jetables.



# Acheter et respecter l'environnement

Pour choisir des produits moins nuisibles pour l'environnement il faut se fier aux informations présentées sur les produits ou par les fabricants. Les écolabels officiels et les marques reconnues sont satisfaisants. En revanche, mieux vaut ne pas tenir compte des déclarations vagues ou imprécises telles que "protège l'environnement" ou "produit écologique".

Malheureusement, il n'existe ni produit parfait ni recette toute faite pour comparer rigoureusement différents produits sur le plan écologique. Dans ce domaine, c'est votre expérience qui vous permettra d'évaluer au cas par cas l'intérêt de telle ou telle déclaration. Deux cas s'offrent à vous pour choisir des produits moins nocifs pour l'environnement :

## **cas n°1** **il existe un écolabel français, européen ou d'une autre nationalité**

Chaque fois que cela est possible, privilégiez les produits ayant un écolabel officiel : il vous garantit la qualité du produit et ses caractéristiques écologiques.

A l'heure actuelle, même si les critères de labellisation de certaines catégories de produits sont publiés, ce n'est pas pour autant que dans ces catégories des produits aient effectivement été certifiés. Les produits utilisables dans l'hôtellerie et possédant l'écolabel européen ou l'écolabel français NF - Environnement sont pour l'instant peu nombreux.

S'il existe un écolabel pour les produits de votre fournisseur habituel informez-le de votre intérêt pour l'environnement et faites lui part de votre souhait d'acheter des produits étant officiellement écolabellisés. Encouragez-le à demander l'écolabel ou si votre entreprise est importante, ajoutez une clause dans vos appels d'offres.

**Contactez l'AFNOR pour obtenir la liste des fournisseurs ayant des produits écolabellisés utilisables dans l'hôtellerie**



## **Quels produits changer en priorité ?**

- ◆ Les produits dangereux ;
- ◆ Ceux que vous consommez le plus et les objets à usage unique ;
- ◆ Ceux qui sont visibles par votre clientèle et vos partenaires (papier pour les menus, le courrier, plaquettes publicitaires...).

## **cas n°2** **il n'existe pas encore d'écolabel officiel : c'est le cas le plus fréquent pour l'instant**

Les produits et les fournisseurs de produits écolabellisés officiellement sont encore peu nombreux. S'offrent à vous deux possibilités : examiner les produits "auto-déclarés" dont les fabricants proclament eux-mêmes les qualités environnementales ou choisir parmi la grande majorité restante en vous appuyant sur les quelques principes qui suivent.

### **Acheter en gros ou en vrac**

Les achats en grandes quantités sont économiquement plus avantageux que les mêmes produits achetés en plus petits conditionnements. Rappel : cela diminue la part relative des emballages, et finalement vous produirez moins de déchets. La fréquence des livraisons et donc la pollution atmosphérique liée aux transports peut également être réduite.



**Certains restaurateurs s'arrangent avec leurs fournisseurs pour qu'ils reprennent les cagettes à chaque livraison. D'autres ont éliminé les bacs polystyrènes en les remplaçant par des bacs plastiques consignés. Cette pratique peut s'étendre à tous vos fournisseurs.**



© Rébus / Les Alises - Lapresse

### Acheter local

Vous pouvez diminuer les impacts liés aux transports des marchandises (pollution de l'air, consommation de ressources non renouvelables, production de gaz à effet de serre) en achetant des produits fabriqués dans votre région.

### Miser sur la qualité

Rappelez-vous qu'un écoproduit est avant tout un produit de qualité qui conserve longtemps ses performances.

### Acheter des produits recyclés

Pour que le recyclage fonctionne, il faut d'abord que les produits ou les emballages soient recyclables puis qu'ils soient effectivement recyclés. Le recyclable n'a d'intérêt que si les produits recyclés trouvent des débouchés. Bref, il faut boucler la boucle du recyclage...

### Utiliser des technologies sobres

Intégrez la consommation d'énergie, d'eau et le niveau de bruit dans vos critères d'achats. De formidables progrès techniques ont été accomplis dans ce sens. Les produits concernés pourront vous coûter plus cher à l'achat, mais leurs coûts d'exploitation pèseront moins sur l'environnement et votre budget.

### Réduire les emballages

Achetez des produits avec un minimum d'emballage tout en préférant les emballages recyclables. La meilleure solution reste tout simplement la réduction à la source, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

- Evitez les produits avec un emballage excessif, des billes et des morceaux (en forme de papillon) de polystyrène pour la protection. Evitez le polystyrène (contient du chlore) de façon générale.
- Préférez des emballages mono matériaux (un seul matériau), leur recyclage est facilité.



### Les écoproduits étrangers

Il n'est pas forcément judicieux d'acheter des produits fabriqués à l'étranger sous prétexte qu'ils ont par exemple un écolabel. La pollution importante liée aux transports annule souvent les efforts consentis sur les procédés de fabrication.

- Montrez à vos fournisseurs que vous souhaiteriez qu'ils réduisent leurs emballages au strict nécessaire. Demandez leur de reprendre les emballages pour les réutiliser. Informez-les de votre préférence pour les emballages réutilisables. Encouragez-les également à remplacer les papillons en polystyrène par des matériaux naturels et / ou recyclables.

### Evitez les produits jetables

Remplacez les objets à usage unique par leur modèle réutilisable ou biodégradable. Lorsque l'on jette un objet en plastique n'ayant servi qu'une fois, c'est finalement beaucoup d'énergie consommée et de la pollution générée pour une utilisation trop courte. C'est aussi un déchet de plus à traiter.

## PLAN D'ACTION

- ◆ Informez vos fournisseurs de votre souhait d'orienter votre politique d'achat vers des produits plus respectueux de l'environnement. Motivez-les pour qu'ils vous proposent de nouveaux produits.
  - ◆ Recherchez ces produits. Surveillez l'arrivée de nouveaux produits sur le marché. N'hésitez pas à demander des échantillons ou des produits d'essai pour les tester vous-même et les comparer aux vôtres.
  - ◆ Réunissez au fur et à mesure les informations concernant les produits que vous (ou un confrère ou des revues professionnelles), avez essayés, les produits innovants et les fournisseurs intéressants dans un dossier spécifique.
  - ◆ Achetez les produits qui correspondent le mieux à vos besoins et qui répondent au mieux aux principes présentés dans ce guide.
  - ◆ Conservez une liste des mesures que vous avez prises.
- L'amélioration de votre politique d'achat est un effort permanent. N'essayez pas de changer tous vos achats d'un seul coup. Suivez régulièrement l'apparition de nouveaux écoproduits.



# Quelques alternatives pour l'hôtellerie

## Tous services

- Mieux vaut louer les matériels que vous utilisez peu fréquemment.
- Utilisez autant que possible des piles adaptées à l'usage. Privilégiez celles sans mercure ni cadmium et utilisez des piles rechargeables pour les usages fréquents.
- Pour les colis, utilisez de la "paille", du papier froissé ou tout autre matériau à base de composants naturels et biodégradables.

## Hébergement

- Installez des distributeurs de savon liquide dans les salles de bains. Avantage : les clients utilisent une quantité de savon plus proche de leur besoin, les contenants sont rechargeables et vous réduisez la production de déchets. L'intérêt est identique pour le shampoing. Certaines marques prestigieuses ont déjà fait évoluer leur gamme dans ce sens. Certains hôtels tiennent à disposition les produits d'accueil individuels mais informent leur clientèle que les distributeurs engendrent moins d'impacts sur l'environnement.
- Le papier toilette à base de fibres recyclées est maintenant disponible avec une qualité égale au papier standard.

## Administration

- Achetez des cartouches d'imprimantes et des toner réutilisables, que vous pouvez retourner à vos fournisseurs. Privilégiez en ce sens les consommables bénéficiant de la "Marque retour" de l'ADEME.

**Pour obtenir la liste des fournisseurs, contactez l'ADEME.**

- Pour tous vos supports papier tel que les courriers, les menus, les brochures, les factures, utilisez du papier recyclé. Evitez le papier blanchi au chlore et préférez les papiers bénéficiant du logo "APUR".



## Motivez vos partenaires !

Vos sous-traitants et prestataires de services influencent les performances environnementales de votre entreprise. Par exemple, si vous confiez votre linge à une autre entreprise, encouragez-la à adopter une démarche environnementale. Leurs efforts pourront porter sur l'énergie, l'eau et les produits lessiviels.

## Service technique

- Demandez à l'entreprise en charge de l'entretien et de la maintenance de vos appareils de production de froid et de climatisation d'utiliser des fluides frigorigènes bénéficiant de la "Marque retour".

**Pour obtenir la liste des fournisseurs, contactez l'ADEME.**

- Utilisez des fertilisants et des produits de traitement organiques ou biologiques pour les espaces verts.

## Blanchisserie

- Evitez les lessives avec javellisant. Préférez l'oxygène actif comme agent blanchissant.
- Choisissez des lessives sans phosphates, vous réduirez de façon drastique la charge polluante de vos eaux usées. Il existe des lessives à base d'agents lavants d'origine végétale.
- Si vous travaillez régulièrement avec un pressing, retournez les cintres et remplacez les films de protection plastique par un modèle réutilisable en tissu ou en papier.
- Choisissez de préférence une entreprise labellisée par l'Agence de l'eau qui respecte la réglementation relative à l'élimination des déchets toxiques.



© Les Allées - Laprouge

**« Nous avançons progressivement : par exemple, nous avons commencé par adopter le papier recyclé pour tous les courriers que nous adressons à nos clients. Je suis intimement convaincu que nous devons agir de façon plus responsable en matière d'environnement si nous voulons épargner la terre que nous empruntons à nos enfants ».**

## Magasin

- Si vous vendez des articles à des visiteurs, dans un magasin de souvenirs par exemple, minimisez les emballages et les sacs, et utilisez du papier recyclé plutôt que du plastique.

## Bar

- Privilégiez les boissons servies sous pression ou en bouteilles consignées. Sinon, choisissez toujours des contenants recyclables, en privilégiant le verre par rapport au plastique.

## Cuisine

- Essayez d'abandonner les conditionnements individuels pour le buffet du petit-déjeuner au profit d'une présentation en ramequin.
- Privilégiez les produits frais, cela évite les conservateurs. Les produits préparés (cuisine d'assemblage) impliquent une plus grande consommation d'énergie tout au long de leur cycle de vie et génèrent beaucoup d'emballages.
- Privilégiez les produits locaux, leur transport génère moins d'impact sur l'environnement.
- Acheter des produits issus de l'agriculture biologique c'est encourager une agriculture dont les techniques sont plus respectueuses de l'environnement.
- Privilégiez les produits dont l'origine est claire.

En tant qu'acheteur de biens et de services vous avez la possibilité d'adopter de nouvelles pratiques d'achat prenant mieux en compte l'environnement.

En faisant évoluer votre politique d'achat dans ce sens, votre démarche environnementale gagnera en visibilité vis-à-vis de vos partenaires et surtout de votre clientèle, qui reconnaîtra et respectera vos efforts. Vous pourrez alors les valoriser sur le plan marketing.

Mais en matière d'achats "verts" et d'environnement en général, il faut savoir faire preuve d'humilité et ne pas vous focaliser sur la recherche de produits à forte identité environnementale sans améliorer significativement vos performances dans d'autres domaines plus fondamentaux, tels que les déchets ou l'énergie par exemple.

**Certains fournisseurs agro-alimentaires de la profession s'engagent également dans des démarches environnementales (ISO 14 001) et communiquent sur ce thème afin de convaincre leurs clients restaurateurs sur la qualité finale de leur produit.**

Néo-Restaurant - Janvier 2001 - p.48

# bruit

En matière de lutte contre le bruit, il n'y a pas de recette toute faite : chaque bâtiment est un cas particulier, seul le sur-mesure est efficace. La première étape incontournable consiste à mener un diagnostic acoustique.



# Questionnaire "nuisances sonores"

FICHE N°  
10

Chère Cliente, cher Client,

Dans le cadre de notre démarche environnementale, nous souhaitons évaluer le confort acoustique de notre établissement. Nous vous remercions de bien vouloir contribuer à cette lutte contre le bruit en répondant aux quelques questions suivantes :

| <b>Avez-vous été dérangé par :</b>  | <b>OUI</b>               | <b>NON</b>               |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Des bruits provenant des couloirs (conversations, grincement de portes, etc.) ? .....<br>Si oui, lesquels ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des bruits de votre chambre ? (ventilation, tuyauterie défectueuse, sommier, ...) .....<br>Si oui, lesquels ? ..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des bruits provenant des chambres ou des pièces voisines ? .....<br>Commentaire : .....                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Origine du bruit (chambre d'à côté, du dessus, du dessous, ...) ? .....   |                          |                          |
| Nature du bruit (conversations, téléphone, télévision, sèche cheveux, chasse d'eau...) ? .....                      |                          |                          |
| Heure précise ? .....   |                          |                          |
| Le trafic automobile ? .....  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des bruits extérieurs autres que le trafic automobile .....<br>Commentaire : .....                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Quels bruits extérieurs ? (Ex.: camion de ramassage des déchets, camion de livraison, piscine, tennis, ...)         |                          |                          |
| Le bruit produit par des équipements techniques : climatisation, ascenseurs... ..                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les vibrations de tuyauteries .....<br>Commentaire : .....  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| D'autres bruits ? .....<br>Si oui, lesquels ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Vous remerciant pour votre aimable collaboration à l'amélioration permanente de la qualité de notre service,

M...  
Directeur de l'Hôtel

Auteur :

Etablissement :

Date :

Année :

|  |  |
|--|--|
| Source de bruit  | Origine du bruit   |
| Niveau de bruit  | Période d'émission<br>Du ..... au .....<br>De ..... heures à ..... heures<br>Fréquence : ..... |
| Conséquences sur :<br><input type="checkbox"/> <b>Les clients.</b> Chambre ou zone concernée : .....<br><input type="checkbox"/> <b>Le personnel.</b> Poste ou service affecté : .....<br><input type="checkbox"/> <b>Le voisinage.</b> Personnes concernées : ..... |  |



## Comment remplir la fiche sources de bruits ?

Ces fiches vont vous servir à répertorier les problèmes de bruit qui sont apparus en consultant votre clientèle, votre personnel ou votre voisinage et à regrouper logiquement les informations récoltées.

### Sources de bruits :

Remplissez une fiche par source de bruit identifiée. Indiquez s'il s'agit d'un équipement bruyant, d'une route, des tuyauteries...

### Origine du bruit :

Expliquez les conditions de fonctionnement de l'équipement ou de l'activité génératrice de bruit : Pourquoi cette source génère-t-elle du bruit?

### Niveau de bruit :

Il n'est évidemment pas question de mesurer le niveau sonore, mais essayez de l'évaluer en précisant s'il est fort, moyen ou faible. Aidez-vous aussi des adjectifs employés par les personnes qui le subissent.

### Période d'émission :

Quand ce bruit pose-t-il problème ? Indiquez sa fréquence d'émission : en permanence, quotidiennement, chaque nuit, tous les lundis, à chaque livraison de la société X...

### Indiquez enfin qui subit ce bruit.

# air

La règle d'or pour minimiser la pollution générée par les chaudières est d'assurer une maintenance régulière afin de maintenir un rendement optimal. Assurez-vous que vos chaudières sont bien réglées.



# intégration paysagère

En portant leur ombre sur vos bâtiments en été et en protégeant des vents d'hiver, certains arbres vous permettront de réduire vos besoins de climatisation et de faire des économies d'énergie.



# Questionnaire “intégration paysagère”

FICHE N°  
12

|  | OUI                      | NON                      |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Votre parking est-il intégré de façon discrète dans le site ? .....  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Avez-vous conservé des surfaces perméables sur les parkings et les zones extérieures ? (sur plus des 2/3 des surfaces extérieures ?) .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Limitez-vous l'emploi du bitume et du béton pour vos surfaces d'accès et de circulation ? .....  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Utilisez-vous des matériaux naturels et régionaux (pierre, bois...) pour aménager les abords directs de votre bâtiment ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Plantez-vous de préférence des végétaux de votre région adaptés aux conditions locales (nature du sol, climat) ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Valorisez-vous, par des accès facilités, des points de vue et des perspectives choisies, les particularités paysagères, naturelles et architecturales qui vous entourent ? .....                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Connaissez-vous la nature des différents matériaux qui constituent l'ensemble de vos bâtiments ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Intégrez-vous des éléments représentatifs des savoir-faire traditionnels et des arts et traditions populaires de votre région dans les bâtiments de votre établissement ? (respect du cadre architectural local) ..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vos bâtiments sont-ils construits avec des caractéristiques semblables aux constructions locales traditionnelles ? .....   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Total .....  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Si vous obtenez une majorité de réponses négatives, cela indiquerait qu'il conviendrait d'engager des actions visant à améliorer l'intégration paysagère de votre établissement.**

Vous avez à ce stade deux options :  
- Soit vous décidez d'entreprendre seul des actions touchant à l'aménagement paysager des abords et des jardins. Appuyez-vous alors sur les recommandations du chapitre intégration paysagère et sollicitez les conseils d'un paysagiste conseil du CAUE pour appliquer ces recommandations à votre contexte local.

- Soit vous décidez d'améliorer l'intégration paysagère et la qualité des ambiances extérieures en partant d'une analyse initiale complète et en faisant réaliser un diagnostic architectural et paysager avant de décider des actions à entreprendre.